

Québec, le 18 décembre 2002

**PAR TÉLÉCOPIEUR SEULEMENT**

Madame Huguette Ranger  
Hôtel des Seigneurs  
Saint-Hyacinthe (Québec)

**OBJET :** Audiences publiques – Élevage porcin

---

Madame,

Veuillez trouver en annexe un tableau contenant l'information demandée.

Les résultats qui y sont compilés proviennent de décisions rendues par ma cliente entre le 1<sup>er</sup> avril 1998 jusqu'au 31 mars 2002, les résultats depuis cette dernière date n'étant pas encore compilés.

À l'examen, vous constaterez que j'ai ajouté les demandes d'exclusion qui ont été traitées par la Commission car les superficies exclues de la zone agricole peuvent très bien être aujourd'hui utilisées à des fins résidentielles, commerciales ou industrielles, selon les besoins des municipalités concernées.

Espérant le tout à votre satisfaction.

Michel Blais, avocat  
Direction des affaires juridiques

MB/mr

p.j. tableau

SOURCE : Commission de protection du territoire agricole du Québec

**Inventaire des demandes d'exclusion et des demandes pour de nouveaux usages résidentiels, commerciaux et industriels dans la région administrative Montérégie de 1998 à 2002**

<b>1998-1999</b>			
	nombre de demandes reçues	superficie demandée (ha)	superficie autorisée (ha)
usage résidentiel	114	113,8	28,4
usage commercial et industriel	10	16,4	14
exclusion	4	20,8	20,8
<b>1999-2000</b>			
usage résidentiel	146	357	290
usage commercial et industriel	8	10,2	8,8
exclusion (révision schéma d'aménagement)	33	709,8	424
<b>2000-2001</b>			
usage résidentiel	132	72,2	28,1
usage commercial et industriel	12	36,9	26,1
exclusion	13	70,2	23,3
<b>2001-2002</b>			
usage résidentiel	102	48,1	16,2
usage commercial et industriel	17	49,7	36,6
exclusion	8	192	161,7

P 02/02

418 643 2261 A 14507742060

DEC 18 '02 11:23 FR CPTAQ QUEBEC